



European treaties - Traités européens

Procès-verbal of deposit - Procès-verbal de dépôt

de la part du Royaume de Belgique,
de l'instrument de ratification de la Convention sur la
reconnaissance des qualifications relatives à
l'enseignement supérieur dans la région européenne,
signée par la Belgique le 7 mars 2005.

Le vingt-deux juillet deux mille neuf, au siège du Conseil de l'Europe à Strasbourg, le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe a reçu de Monsieur Jan DEVADDER, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire, Représentant Permanent de la Belgique auprès du Conseil de l'Europe, l'instrument de ratification de la Convention sur la reconnaissance des qualifications relatives à l'enseignement supérieur dans la région européenne (STE 165), qui a été ouverte à la signature des Etats membres du Conseil de l'Europe, des Etats membres de la Région Europe de l'UNESCO, de tout autre signataire, Etat contractant ou partie à la Convention culturelle européenne du Conseil de l'Europe et/ou à la Convention de l'UNESCO sur la reconnaissance des études et des diplômes relatifs à l'enseignement supérieur dans les Etats de la Région Europe, qui ont été invités à participer à la Conférence diplomatique chargée de l'adoption de la présente Convention, à Lisbonne, le 11 avril 1997.

L'instrument contient une déclaration faite conformément aux articles II.2 et IX.2 de la Convention.

En foi de quoi a été dressé le présent procès-verbal, signé par Monsieur Terry DAVIS, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe, en deux exemplaires, dont l'un sera déposé dans les Archives du Conseil de l'Europe et l'autre transmis au Représentant Permanent de la Belgique.

